

Bulletin de l'ACDEAULF

l'association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française

Mot du président

L'application du concept d'« apprentissage tout au long de la vie » adopté par l'UNESCO lors de la Déclaration de Hambourg en 1997, ou à tout le moins sa mise en œuvre au Canada risque de connaître un certain ralentissement avec l'annonce, le 8 janvier dernier, par le gouvernement Harper, du non-renouvellement, à partir du 31 mars 2010, du financement qu'il accorde depuis cinq ans au Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA).

Organisme indépendant à but non lucratif, le CCA a été créé en 2004, avec pour mission « de fournir aux Canadiens de l'information fondée sur des éléments objectifs afin qu'ils puissent prendre les meilleures décisions possibles en ce qui concerne l'apprentissage à tous les stades de la vie, depuis la petite enfance jusqu'au troisième âge. » Il convient de rappeler qu'à l'origine, le principal objectif visé par le gouvernement fédéral avec la création du CCA était de combler le retard significatif qu'avait pris le Canada par rapport à la plupart des pays occidentaux, dans certains secteurs de première importance, à savoir : l'innovation, la créativité, le perfectionnement des compétences et l'apprentissage.

Lors de sa création, le Centre avait

démarré avec une subvention de 85 millions \$ du ministère des Ressources humaines et Développement social Canada, laquelle devait être utilisée entièrement avant le 31 mars 2009. Depuis, le CCA a obtenu une entente l'autorisant à répartir en quelque sorte l'utilisation des fonds sur une année supplémentaire, soit jusqu'au 31 mars 2010. En d'autres mots, la fin de la subvention prive cet organisme majeur d'une part très importante de ses revenus et compromet de nombreux projets.

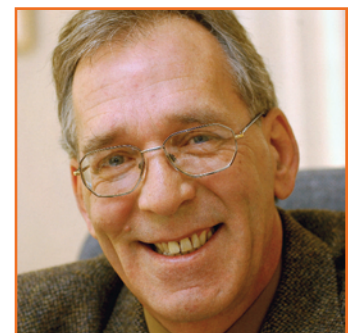
Le CCA s'est consacré avec beaucoup de dynamisme à développer des moyens en vue d'établir des pratiques efficaces et parfois originales en éducation et en apprentissage. Il a produit des études et des recherches qui ont fait l'objet de rapports majeurs et qui lui ont acquis une réputation enviable au pays comme à l'étranger. L'OCDE avait d'ailleurs récemment félicité le premier ministre Harper lui-même pour l'aide versée au CCA, en référence notamment à un programme novateur du CCA, *l'Indice composite de l'apprentissage*, le premier du genre au monde, qui mesure les conditions d'apprentissage non seulement pour l'ensemble du pays, mais aussi dans près de 5 000 communautés, et qui est en voie d'être adapté afin d'être utilisé en Europe.



Cette décision témoigne d'une gestion à courte vue du gouvernement, d'un manque de vision à long terme en regard de l'ampleur des besoins et de la nécessité d'assurer une certaine pérennité aux actions et aux efforts déjà entrepris par le CCA pour ne pas compromettre les résultats. Le gouvernement se doit de reconsidérer cette décision qui menace la survie d'un organisme reconnu dont les activités ont produit des retombées tangibles pour les particuliers, les familles et les collectivités partout au Canada. Que le CCA, à l'instar de bien d'autres organismes, soit touché par la réduction des dépenses gouvernementales, on le comprend volontiers dans le contexte actuel. C'est le caractère draconien et sans nuance de la décision qui est inacceptable.

Jean-Marc Boudrias

Président



Voici le nouveau Bulletin de l'ACDEAULF, où vous trouverez les dernières nouvelles sur la formation continue au niveau universitaire. Un tour d'horizon du domaine, ce qui s'y passe. L'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF) fait la promotion de la qualité, l'accessibilité et l'adaptation de la formation offerte aux adultes en milieu universitaire francophone canadien depuis 1965.

Si l'ACDEAULF vous intéresse : www.acdeaulf.ca

Actualités internationales

La Sixième CONFINTEA en trois rapports

La Conférence internationale sur l'éducation des adultes, tenue à Bélem (Brésil) du 1^{er} au 4 décembre 2009, voulait souligner le rôle central de l'apprentissage et de la formation des adultes dans la réalisation des objectifs de développement reconnus sur le plan international et la construction d'un avenir plus viable. Elle s'est clôturée sur un appel demandant aux gouvernements de « faire progresser, avec un sentiment d'urgence et une vitesse accélérée, l'apprentissage et l'éducation des adultes » et de redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs en matière d'alphabétisation des adultes.

Rapport mondial sur l'éducation des adultes

Présenté au premier jour, le Rapport mondial sur l'éducation des adultes (GRALE), est basé sur l'analyse systématique de 154 rapports nationaux. Il témoigne de la diversité et de l'inégalité des développements récents en matière de poli-

tique, gouvernance et financement de l'apprentissage et de la formation des adultes. Il montre que peu de pays ont une politique spécifique dans ce domaine et que le niveau actuel de financement reste en deçà de ce qu'il faudrait pour que ça puisse bénéficier au plus grand nombre de jeunes et d'adultes marginalisés et vulnérables. Les faibles taux de participation et un accès inégal restent les principaux défis pour l'apprentissage et la formation des adultes aujourd'hui.

En anglais, bientôt en français :

www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTI/TUTES/UIIL/confintea/pdf/GRALE/grale_en.pdf

« Résumé analytique. Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes » :

www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTI/TUTES/UIIL/confintea/pdf/GRALE/confinteavi_grale_executive-summary_fr.pdf

Cadre d'action

Après les débats en commission,

la CONFINTEA VI a adopté un texte intitulé Cadre d'action, portant sur les politiques en faveur de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes. Il souligne que « l'apprentissage et l'éducation des adultes sont essentiels pour pouvoir relever les défis culturels, économiques, politiques et sociaux contemporains » et met de l'avant le besoin de les inscrire dans un contexte plus

Sommaire

- « La Sixième CONFINTEA en trois rapports
- « Au retour de CONFINTEA VI
- « Assises internationales pour la reconstruction de l'enseignement supérieur en Haïti
- « La Semaine internationale des apprenants adultes
- « Fin du financement du Conseil canadien sur l'apprentissage
- « Un bilan de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue
- « Un autre rapport sur l'intégration de la Télé-Université à l'UQAM
- « La Semaine québécoise des adultes en formation
- « Journée d'étude de la SOFEDUC
- « 78^e congrès de l'ACFAS

large de développement durable. Le texte identifie les conditions nécessaires qui permettront que les adultes et les jeunes soient en mesure d'exercer leur droit à l'éducation : politiques, gouvernance et financement efficaces, participation, inclusion, équité et qualité.

www.unesco.org/fileadmin/MULTIMEDIA/INSTI

TUTES/UII/confintea/pdf/working_documents/Belem%20Framework_Final_%20fr.pdf

Déclaration finale

Faute d'avoir accès à la déclaration finale de la CONFINTEA VI, on peut lire les aperçus qu'en donnent l'ICÉA (Institut de coopération pour l'éducation des adultes) et la FCAF

(Fédération canadienne de l'alphabétisation en français) dans leurs communiqués, qui en résumement les principaux éléments.

www.fcaf.net/documentation/pdf/confintea/apercudeladeclaration.pdf

www.icea.qc.ca/assets/files/CONFINTEA/Communiqu%C3%A9_Declaration%20de%20Belem.pdf

Au retour de CONFINTEA VI

Entrevue avec M. Denis Sylvain, conseiller à l'exécutif de l'ACDEAULF et président de la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP).

Du 28 au 30 novembre 2009, juste avant CONFINTEA VI, s'est tenu à Bélem, le Forum international de la société civile (FISC), organisé en collaboration avec le Conseil international pour l'éducation des adultes (CIEA), dans le but de mobiliser les représentants de la société civile et de les préparer à cette Conférence internationale. Lors de cette rencontre préparatoire, M. Daniel Baril chargé de projet à l'ICÉA (Institut de coopération pour l'éducation des adultes) a amené un aspect dont on ne tient pas compte, le suivi qualitatif et quantitatif de la formation dans chacun des pays. Pour l'ICÉA, il est primordial que les États soient responsabilisés quant à la réussite des apprentissages que poursuivent les adultes apprenants. Dans le contexte juridique actuel de l'UNESCO, les conditions de mise en œuvre du droit à l'éducation ne portent que sur l'existence de ressources éducatives et sur l'accès à celles-ci. Pourtant, sa finalité consiste en l'acquisition réussie des nouvelles connaissances et compétences. Il convient donc d'ajouter une nouvelle condition : la réussite des apprentissages.

Lors de la CONFINTEA VI

M. Denis Sylvain a participé à l'atelier de l'ICÉA « Lever les obstacles à la participation : une condition d'exercice du

droit d'apprendre », où l'on a présenté des obstacles spécifiques à la participation et des actions initiées pour les surmonter. Une résolution issue de cet atelier a été déposée. Elle concernait la nécessité, pour les États, de se doter de stratégies nationales d'accessibilité qui identifient les obstacles prioritaires à lever, qui précisent le rôle de l'État



dans la suppression de ces obstacles et qui engagent divers acteurs dans leur réalisation. Résolution adoptée puis intégrée dans la déclaration finale de la CONFINTEA VI.

On y a aussi présenté le projet de Charte des apprenants à travers le monde, qui a reçu un accueil extraordinaire et a été bien perçu. C'est un grand pas pour les apprenants adultes. Rédigée lors de la Conférence internationale des apprenants adultes tenue en Écosse du 31 mars au 4 avril 2009, la Charte internationale des apprenants adultes a été présentée aux participants de la CONFINTEA VI. Elle comporte huit articles qui couvrent les enjeux suivants :

élaboration de politique, accès et participation, conseils, orientation et soutien, ressources, qualité, innovation, contexte national, coopération internationale.

Il y avait une bonne représentation des étudiants du Québec et du Canada, ainsi que de ceux de plusieurs pays, meilleure qu'avant. Les délégations d'apprenants étaient aussi plus organisées. L'ICÉA et la FAEUQEP ont fait bonne figure. Même si le Québec et le Canada n'y avait délégué qu'un fonctionnaire chacun, ils ont eu un certain impact.



Denis Sylvain et son collègue Robert Martin, accompagnés d'étudiants adultes de France, de Belgique et de Suisse.

Les objectifs n'ont pas été réduits par rapport à la CONFINTEA précédente. Il y avait une tendance au départ, certains

ayant des réticences quant au 6 % du PNB à consacrer à l'éducation dans chaque pays (jeunes et adultes). Ce 6 % figurait dans la CONFINTEA V mais non le 50 % de réduction de l'analphabétisme à atteindre d'ici 2015. À son avis, dans la CONFINTEA VI, il n'y a pas beaucoup de nouveauté

mais plutôt la réaffirmation, la préservation des acquis. Monsieur Sylvain note l'excellent travail de la délégation canadienne et plus particulièrement de madame Léa Cousineau, présidente de l'ICÉA et membre de la délégation.

« Aucun pays ne peut prétendre s'être épanoui sans avoir investi

dans l'éducation », le directeur général de l'UNESCO.

www.education.odeacf.ca/pdf/charte_internationale_des_apprenants_adultes.pdf

Assises internationales pour la reconstruction de l'enseignement supérieur en Haïti

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) annonce l'organisation en avril 2010 à l'Université de Montréal, d'assises internationales destinées à mettre au point un plan d'action pour la reconstruction de l'enseignement supérieur haïtien. Elles impliqueront l'ensemble du réseau des 728 universités francophones membres de l'AUF, par ses conférences régionales de recteurs, au premier rang desquelles la Conférence des Recteurs et Présidents d'Université des Caraïbes, ainsi que les autres acteurs du système universitaire haïtien. Plus généralement et conformément à sa mission, l'AUF apportera son concours à la reconstruction de l'enseignement supérieur haïtien.

L'AUF possède en Haïti un bureau régional, un campus numérique, des formations ouvertes et à distance, un institut de formation pour étudiants avancés, l'Institut de la Francophonie pour la Gestion dans la Caraïbe.

www.auf.org/communication-information/actualites/assises.html

La Semaine internationale des apprenants adultes

Cette Semaine, qui se tiendra du 1^{er} au 7 mars, sera l'occasion pour les partenaires de l'apprentissage tout au long de la vie de partager les réussites et les pratiques exemplaires, de mieux comprendre les difficultés et de planifier la concertation des efforts pour demain.

Cette année, une attention particulière sera accordée à l'appel à l'action lancé à la CONFINTEA VI. Les participants ont insisté sur l'importance de viser

l'égalité d'accès à l'éducation pour tous, en particulier des plus vulnérables, de façon à créer une société juste, inclusive et économiquement

viable au XXI^e siècle. Quant au cadre d'action adopté, il préconise l'établissement de partenariats entre les gouvernements, la société civile et le secteur privé pour mobiliser un large appui politique et les ressources nécessaires à la formation des adultes, en particulier à l'alphabétisation. Dans le cadre des célébrations de la Semaine internationale des apprenants adultes, la Commission canadienne de l'UNESCO a préparé une publication spéciale intitulée *Élargir les horizons*, qui rend compte des idées et des questions clés débattues par CONFINTEA VI.

www.unesco.ca/fr/activite/education/apprenantsAdultes.aspx

Actualités canadiennes

Fin du financement du Conseil canadien sur l'apprentissage

Cette décision de ne pas renouveler l'entente qui finançait l'infrastructure du Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA) remonte à avril 2009, mais elle a finalement été maintenue. Bien que l'organisme doive couper considérablement ses dépenses, son président est déterminé à honorer ses engagements et à trouver de nouvelles façons de servir les Canadiens, malgré des revenus plus modestes. d'emploi à l'amélioration de l'alphabétisation chez les adultes. Il a évalué les progrès réalisés pour s'assurer d'être toujours sur la bonne voie. Le CCA a soulevé une série de problèmes, auxquels il a trouvé des solutions, offert des réflexions qui sortent de l'ordinaire. Il a établi des lignes directrices orientées vers la réussite et rendu le tout accessible gratuitement aux Canadiens par l'intermédiaire de son site web.

Le Conseil canadien sur l'apprentissage a travaillé à établir les pratiques efficaces en éducation et en apprentissage, de la petite enfance aux études postsecondaires, de la formation en cours

www.ccl-cca.ca/CCL/Newsroom/Releases/20100108governmentfunding.htm?Language=FR

Actualités québécoises

Un bilan de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue

« L'accès à l'éducation et l'accès à la réussite éducative dans une perspective d'éducation pour l'inclusion », c'est le mémoire déposé en novembre dernier par l'AQIFGA au Conseil supérieur de l'éducation, dans le cadre de l'élaboration du rapport 2010 sur l'état et les besoins de l'éducation. L'Association québécoise des intervenantes et intervenants en formation générale des adultes a ainsi voulu répondre à la question : Où en sommes-nous, au Québec, près de dix ans après l'élaboration de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, née dans la foulée de CONFINTEA V ?

Le principal but de cette politique était d'ancrer une culture de la formation continue au Québec; cet objectif est-il partiellement ou totalement atteint ? Il est évident que l'éducation des adultes et la formation continue ont évolué à bien des égards au Québec au cours de la dernière décennie. Mais, malgré les progrès réalisés, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour lever les obstacles à l'expression de la demande de formation, à l'accessibilité, à la persévérance et à la réussite.

Dans son mémoire, l'AQIFGA a tenté de mettre en lumière ce qui peut nuire à l'atteinte des objectifs qui sont au cœur de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue. D'abord, on cible les obstacles

à la principale visée de la Politique : l'expression de la demande de formation. Ensuite, on tente de cerner les éléments pouvant constituer des entraves à l'accès à l'éducation, puis des freins à la réussite éducative. Finalement, on présente des outils qui pourraient contribuer à lever certains des obstacles énumérés.

www.aqifga.com/spip/spip.php?article43

Un autre rapport sur l'intégration de la Télé-Université à l'UQAM

Un premier rapport sur l'intégration des activités de la TÉLUQ et de l'UQAM, le rapport Brossard, déposé à la mi-décembre 2008, recommandait des modifications notables à la structure de la TÉLUQ dans le but d'intégrer ses diverses unités à celles de l'UQAM. Leur mise en œuvre avait suscité de vives critiques à la TÉLUQ.

Six mois plus tard, l'UQAM crée un Comité spécial sur l'intégration de la TÉLUQ à l'UQAM. Il a entre autres pour mandat « de faire état de la situation actuelle et des éléments essentiels à prendre en compte pour faire avancer le projet de rattachement, si tant est que ledit projet puisse avoir quelque chance de réussir à moyen terme (3 à 5 ans) ». Et « de faire des recommandations quant à la conclusion possible ou non d'une intégration ». Le 15 janvier dernier, M.

Michel Gervais présentait son rapport à ce sujet.

Le recteur de l'UQAM, M. Claude Corbo faisait alors des commentaires préliminaires, dont voici un aperçu. Le 12 janvier dernier, la Commission des études a pris connaissance des conceptions et des ambitions des facultés de l'UQAM en matière de formation à distance. Elle a par la suite unanimement décidé de donner mandat au vice-recteur à la Vie académique d'« éla-

borer un document d'orientation institutionnelle sur la formation à distance, en consultation avec l'ensemble de la communauté de l'UQAM, d'ici la fin avril 2010 ». Ultérieurement, l'étude des

recommandations du rapport Gervais par la communauté de l'UQAM devra

être éclairée par ce document d'orientation institutionnelle.

Pour sa part, le directeur général de la TÉLUQ, M. Raymond Duchesne, a fait ces remarques. Le rapport Gervais souligne la pertinence sociale du projet, qui visait le développement accéléré de la formation à distance. Tout en reconnaissant les difficultés auxquelles le projet s'est trouvé confronté, M. Gervais plaide pour « que l'on donne

cette fin. En tête de liste, il cite le respect des accords conclus par les parties, y compris le gouvernement du Québec, et la reprise urgente du dialogue entre les instances académiques des deux établissements. Il invite le conseil d'administration de l'UQAM et le conseil de gestion de la Télé-Université à se prononcer d'ici le 30 avril prochain.

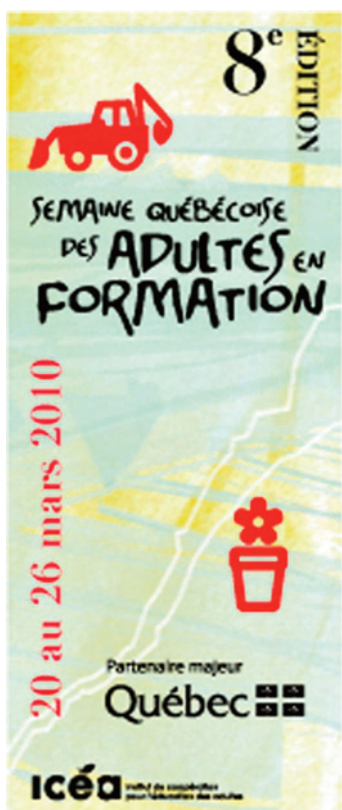
benhur.telug.quebec.ca/~journal/express/220110.html

Pour le rapport lui-même et les commentaires préliminaires de l'UQAM :

www.uqam.ca/integration-telug/

Un premier rapport sur l'intégration des activités de la TÉLUQ et de l'UQAM [...] recommandait des modifications notables à la structure de la TÉLUQ [...]. Leur mise en œuvre avait suscité de vives critiques à la TÉLUQ.

une ultime chance » au rattachement et propose une série de conditions à



Événements

La Semaine québécoise des adultes en formation

« Apprendre ça vaut le coup. 1001 façons d'apprendre ». Comme chaque année depuis 2002, l'ICÉA (Institut de coopération pour l'éducation des adultes) organise cette Semaine du 20 au 26 mars. L'objectif de la Semaine québécoise des adultes en formation est de développer, dans toute la population adulte du Québec, le goût et les possibilités d'apprendre tout au long

de la vie dans les diverses sphères de vie : personnelle, sociale et professionnelle. Deux thèmes majeurs sont mis en valeur cette année : la formation liée au travail ainsi que l'importance de l'alphabétisation et de la formation de base pour l'avenir de notre société.

Chaque année, les activités organisées dans le cadre de la Semaine à travers

tout le Québec mettent en valeur les expériences d'adultes en formation, la diversité des lieux d'apprentissage, les personnes et les organisations qui interviennent dans le champ de l'éducation et de la formation des adultes ainsi que les effets bénéfiques de l'éducation tout au long de la vie.

www.semaine.icea.qc.ca

Journée d'étude de la SOFEDUC

Comment évaluer les impacts de la formation sur l'organisation ? C'est sous ce thème que se tiendra, le 6 mai prochain, à Montréal, la Journée d'étude de la Société de formation et d'éducation continue (SOFEDUC). Pour apprécier la formation continue il faudrait évaluer ses retombées. En quoi consiste cette évaluation ? De façon plus spécifique, cette journée d'étude permettra de mieux cerner le principe de l'évaluation des impacts de la formation sur les milieux de travail.

www.sofeduc.ca/index.php/journees-detude/

78^e congrès de l'Association francophone pour le savoir

Sur le thème « Découvrir à distance de qualité. Aujourd'hui ce que sera demain », se tiendra le 78^e congrès de l'ACFAS à l'Université de Montréal du 10 au 14 mai 2010. Dans la programmation préliminaire, No 532 : Les défis de la conception de dispositifs en collaboration en FAD : aspects théoriques et défis pratiques.

No 532 : Les défis de l'adaptation systémique du secteur de l'éducation des adultes au Québec.

des adultes :

www.acfas.ca/congres/2010/pages/

No 524 : Pour une formation

[78_congres.html](http://www.acfas.ca/congres/2010/pages/78_congres.html)

Bulletin de l'ACDEAULF

Textes et recherche : Christine Larose
bulletinacdeaulf@hotmail.com

Mise en pages : Valérie Laliberté

